



SECTION de la VENDÉE

Internet : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/085/>

Page Facebook : <https://www.facebook.com/FODGFIP85>

Le 4 janvier 2021 , LETTRE AUX ELUS VENDEENS

COMMUNIQUE

« Malgré la crise sanitaire, les réformes s'accélèrent... »

Comme vous le savez, la DGFIP mène une politique de restructurations sans précédent. L'intersyndicale DGFIP a alerté les élus vendéens l'an dernier à plusieurs reprises sur les dangers de ces réformes.

Alors même que tout le pays est à l'arrêt, du fait de l'épidémie du coronavirus, notre administration continue son œuvre et s'acharne à détruire notre réseau sans état d'âme !

Nous aurions pu espérer à minima une pause dans l'application de ces réformes mais il n'en est rien. Le « nouveau réseau de proximité » tel que l'appelle notre direction va détruire définitivement notre réseau et le service public tel que nous le connaissons.

Le calendrier a certes été légèrement desserré mais pas pour tenir compte de la situation sanitaire et sociale de notre pays, non ! Il s'agit juste d'une pause technique du fait des confinements qui ralentissent le processus...

Le calendrier tel qu'il est défini à ce jour est le suivant :

1^{er} janvier 2021

→ **Fusion sur un seul site de deux trésoreries yonnaises**, à savoir la **paierie départementale** en charge principalement du Conseil Départemental et la **trésorerie du Pays Yonnais et Essartais** en charge des collectivités du secteur de la Roche sur Yon et des environs. Cette nouvelle trésorerie sera rebaptisée Yon Vendée, dans l'attente de la création du SGC, « service de gestion comptable », au 1^{er} janvier 2022.

Septembre 2021 :

→ **Fermeture définitive de trois trésoreries** (Le Poiré sur Vie, Saint Jean de Monts et Beauvoir sur Mer) avec un transfert de l'activité sur la trésorerie de Challans qui deviendra le **SGC de Challans** à partir de cette date.

→ D'ici fin 2021, toute l'**activité de gestion hospitalière du département** sera regroupée sur un seul service à **La Roche sur Yon**, au lieu de trois actuellement (La Châtaigneraie, Challans et La Roche sur Yon).

Janvier et Septembre 2022 :

→ **Fermeture définitive de trois trésoreries** : **Chantonay** dont l'activité sera transférée à la trésorerie « Yon et Vie » de La Roche sur Yon, qui deviendra alors un SGC ; **Chaillé Les Marais** et **Sainte Hermine** qui verront leurs activités transférées à la trésorerie de Luçon (qui deviendra le **SGC de Luçon**).

→ **Fermeture définitive de quatre trésoreries** : **La Châtaigneraie** verra son activité transférée au **SGC de Fontenay Le Comte** ; **Saint Gilles Croix de Vie**, **Noirmoutier** et **L'Ile d'Yeu** verront leurs activités transférées au **SGC de Challans**. Compte tenu de son contexte insulaire, L'Ile d'Yeu conserverait une antenne.

→ **Fusion des 4 services de publicité foncière (SPF)** du Département.

Janvier et Septembre 2023 :

→ **Création d'un service départemental des impôts fonciers (SDIF)** avec une centralisation de l'activité sur La Roche / Yon.

→ **Fermeture définitive de trois trésoreries** : **Moutiers Les Mauxfaits** verra son activité transférée au **SGC des Sables d'Olonne** (anciennement Trésorerie Côte de Lumière) ; **Mortagne sur Sèvre** et **Montaigu** verront leurs activités transférées au **SGC des Herbiers** (anciennement trésorerie des Herbiers). Une antenne serait maintenue sur Montaigu, rattachée fonctionnellement au SGC des Herbiers.

→ **Fermeture du SIP-SIE de Luçon** avec un transfert de l'activité sur **le SIP et le SIE des Sables d'Olonne**.

→ **Fermeture du SIE de Fontenay Le Comte** avec un transfert de l'activité au **SIE des Herbiers**.

→ **Fermeture du SIP des Herbiers** avec un transfert de l'activité au **SIP de Fontenay Le Comte**.

Ce ne sont pas moins de **13 trésoreries**, pour la plupart rurales, qui fermeront donc définitivement leurs portes dans les 3 ans qui viennent, ainsi que **2 SIE (service des impôts des entreprises)** et **2 SIP (service des impôts des particuliers)**, ce que nous déplorons.

Deux sites (Montaigu et l'Ile d'Yeu) subsisteront sous forme d'antennes. Mais soyons réalistes ! Aucune antenne dans notre administration n'a survécu plus de 5 ans, hormis celles des sites insulaires comme l'Ile d'Yeu. Nous savons donc quel est l'avenir tout tracé de Montaigu...

Toutes ces restructurations auront aussi de **nombreuses conséquences sur la vie personnelle et professionnelle des collègues concernés** : mobilité forcée, changement de métiers, mal-être, risques psychosociaux en forte augmentation, etc.

Comment notre direction ose-t-elle parler de « nouveau réseau de proximité » alors même que nos services disparaîtront du territoire ? De quelle proximité parle-t-on ?

La direction se justifie auprès de la population, des élus et de la presse en mettant en avant le réseau des MSAP (maisons de service au public), les MFS (maisons france services) et les permanences tenues ici ou là ...

Nous ne sommes pas syndicalement opposés à ces nouvelles structures, qui ont pour but d'aider les particuliers dans leurs démarches, notamment pour l'utilisation d'internet. Mais comment pouvons-nous un seul instant imaginer que les personnels de ces structures, souvent une ou deux personnes seules et isolées de tout, pourraient-elles répondre aux multiples questions des usagers ?

Dans le meilleur des cas, un agent DGFIP viendra assurer une permanence épisodique, une demi-journée de temps en temps... Mais même cet agent itinérant ne pourra pas répondre à toutes les questions, les métiers de notre réseau étant multiples.

De plus, ces structures seront gérées et financées par les collectivités.

Leur rôle se résumera souvent à aider les populations les plus fragiles à se connecter à Internet...

Ces MSAP, ces MFS et ces permanences ne seront que des boîtes aux lettres multi-services, certes utiles, mais elles se contenteront souvent de diriger l'utilisateur vers le service spécialisé à même de répondre précisément à leurs questions.

La DGFIP veut se débarrasser du contact direct avec l'utilisateur, le renvoyer sur internet, couper les services de l'utilisateur, qu'ils soient particuliers ou professionnels, soyons clairs !

→ Vive la nouvelle DGFIP 2.0 !

Notre réseau actuel permettait aussi aux usagers, de payer leurs factures et/ou leurs dettes en espèces (loyers communaux, cantines, amendes, ordures ménagères, impôts sur le revenu, taxe foncière et bien d'autres choses encore...) et dans le même temps d'obtenir des renseignements, des délais de paiement auprès de nos personnels formés et qualifiés pour le faire.

Cette activité de caisse a été transférée aux buralistes récemment et ce ne sont certainement pas eux qui pourront rendre le même service. Ils se contenteront d'encaisser sans être en capacité de répondre à la moindre question technique des usagers.

Alors arrêtons de croire aux belles paroles de notre direction qui promet, avec la mise en place de ces réformes, un meilleur service aux élus locaux et aux usagers. La vérité est ailleurs !

C'est le dogme de la dépense publique qui conduit nos politiques et nos directions à de telles dérives : réduire le réseau et regrouper les services, afin de diminuer nos charges fixes et continuer à supprimer davantage de fonctionnaires (encore une cinquantaine d'emplois dans les 3 ans qui viennent pour la Vendée, et près de 5000 au niveau national) !

Tout le reste, ce n'est que de la propagande gouvernementale.

On voit bien d'ailleurs où cela nous mène actuellement dans le secteur hospitalier d'avoir supprimé des milliers de lits et des milliers d'emplois ces dernières années, notamment dans nos services de réanimation !

Toutes ces économies se font sur notre dos à tous, avec un service public au rabais.

Nous sommes en train de changer de monde, la solidarité n'étant manifestement plus la priorité !

Notre direction générale développe dans la même période une belle opération de communication appelée « **démétropolisation** », consistant à délocaliser des emplois des métropoles vers le monde rural...

L'idée peut sembler intéressante en première lecture mais la vérité l'est un peu moins quand on y regarde de plus près ! Il s'agit souvent d'externalisation et de regroupement de missions d'appui au réseau.

Pour faire simple, on vide les services de pans entiers de mission et on les regroupe sur des structures régionales. La plupart du temps, ces services d'appui sont tous submergés...

Il suffit de constater, pour s'en convaincre, la difficulté qu'ont les contribuables à contacter nos centres d'appels, censés soulager nos services locaux ! La presse s'en fait d'ailleurs régulièrement l'écho.

Par exemple en Vendée, alors même que le SIE (service des impôts des entreprises) de Fontenay le Comte fermera définitivement ses portes en 2023, privant ainsi les professionnels du secteur d'un service de proximité, la direction locale a obtenu la création la même année d'une antenne de services des impôts des entreprises sur le même site avec une vingtaine d'emplois transférés (et non créés) à la clé. Ce service prendra à sa charge des tâches actuellement dévolues à des services de métropoles régionales...

Alors certes, nous pouvons nous réjouir de sauver des emplois sur notre secteur géographique mais le service rendu à l'usager de proximité sur cette activité sera nul !

Du fait du contexte sanitaire, l'activité syndicale est difficile mais si nous sommes masqués, nous ne sommes pas bâillonnés pour autant, raison pour laquelle nous rédigeons ce communiqué.

Ce service public est notre patrimoine commun, il est le ciment de notre démocratie et de notre République.

En tant qu'élus, au service de vos administrés, vous vous devez de tout mettre en œuvre pour leur garantir un accès à un service public de proximité et de qualité.

Il est de votre responsabilité de vous opposer aux réformes en cours et à ce service public low cost que l'on veut vous imposer.

Ne restez pas muets face à ce cataclysme, faites entendre votre voix, dans l'intérêt de vos concitoyens !!

Dans l'attente de vous lire et/ou de vous rencontrer pour pouvoir échanger sur tous ces sujet, cordialement.

Sébastien LIEVRE

Secrétaire départemental FO DGFIP 85

Conseiller syndical FO DGFIP, animation des départements 16,17,37,49,79,85,86 et 87

Secrétaire départemental Fédération Générale des Fonctionnaires FO Vendée

Site internet : <https://www.fo-dgfip-sd.fr/085/>

Page FACEBOOK : <https://www.facebook.com/FODGFIP85>

Mail : sebastien.lievre@dgfip.finances.gouv.fr

Téléphone portable : 06 86 40 23 16